



**LA SEYNE
SUR MER**

LES NOCTURNES DES SABLETTES

Du 26 juin au 26 août 2018

DOSSIER UNIQUE DE CANDIDATURE EDITION 2018

**A retourner
impérativement
avant le 23 février
2018 (cachet de la
poste faisant foi)**

DIRECTION VIE ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Service Portail des Commerçants

4 Rue Calmette et Guérin

83500 La Seyne-sur-Mer

☎ : 04 94 06 93 99

✉ : laurence.feraud@la-seyne.fr

Dossier unique : catégorie à marquer d'une coche

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Artisan | <input type="checkbox"/> Producteur |
| <input type="checkbox"/> Artiste | <input type="checkbox"/> Commerçant non sédentaire |
| <input type="checkbox"/> Créateur | <input type="checkbox"/> Association |

Nom et prénom du demandeur :

Raison sociale / enseigne / dénomination :

Adresse complète :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Site Internet : Facebook / Réseaux sociaux :

Nature de l'activité (vente simple / artisanat / fabrication sur place etc) :

Catégorie (décoration / bijouterie / accessoires...) :

Fourchette de prix (prix mini / prix maxi) ;

Liste exhaustive des produits souhaitant être proposés à la vente :

(Attention : veillez à bien indiquer **toutes les marchandises** susceptibles d'être proposées à la vente, car la commission peut en accepter certaines et en refuser d'autres. Aucune modification ne pourra être effectuée sans un nouveau passage en commission) :

A fournir à l'appui de cette liste : photographie(s) des produits, book, et/ou échantillons

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature :

FICHE D'INFORMATION

*La fiche « dossier unique de candidature » est à remplir et à retourner complète, accompagnée des pièces demandées, avant le vendredi 23 février 2018, en vue de sa présentation à la Commission de Sélection qui se tiendra mi Mars. Les candidatures retenues recevront une réservation définitive à renvoyer, qui devra contenir les documents professionnels (liste fournie ci-après pour information), et le règlement qui se fera d'avance (**tarif 2018 : 5 € le ml par jour**).*

Liste des documents à fournir pour la présente candidature :

- imprimé « Dossier unique de candidature 2018 » dûment complété,
- une photo (ou un échantillon à déposer sur place) de chaque catégorie d'objets que vous proposez à la vente : chaque objet proposé doit avoir un visuel (photo ou échantillon) en vue de la validation par la commission interne. Les books et échantillons seront restitués après cette commission (à récupérer sur place),
- deux photos de votre étal monté avec produits (jupe de banc obligatoire),
- tout document utile en faveur de votre candidature (certificats, qualifications, participations antérieures...).

Tous ces documents seront présentés en commission de sélection, qui déterminera les candidatures retenues pour l'édition 2018.

A l'issue de cette commission, les candidatures retenues recevront un courrier de réponse contenant une réservation définitive, qui devra être retournée dûment remplie (les semaines de participation devront être déterminées à cette étape) avec l'intégralité des documents justificatifs requis, et le montant des droits de place (correspondant à 5,00 € le ml par jour) qui **seront encaissés d'avance**.

Attention précisions : tous les stands devront impérativement être équipés de LED (pas de dérogation cette année). Les réservations seront ouvertes au mois ou à la saison pour les commerçants non sédentaires (avec 6 jours d'activité par semaine du mardi au dimanche inclus) et au choix pour les créateurs (bloc week-end impératif ou semaine).

Les candidatures retardataires seront placées directement sur liste d'attente et pourront éventuellement être contactées en cas de désistement en considération des produits proposés.

Pour information, liste des justificatifs à fournir ultérieurement lors de la réservation en cas de candidature retenue :

Documents communs à toutes les catégories (à fournir dans tous les cas) :

- photocopie pièce d'identité,
- une attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle en cours de validité (garantie Foires et Marchés).

Documents relatifs à l'identification commerciale :

- un extrait K-bis du Registre du Commerce, ou des Métiers, de moins de trois mois (les avis de situation au répertoire SIRENE de l'INSEE ne sont pas valables),
- une copie de la carte de commerçant ambulant dans le cas où le lieu de domiciliation professionnel est extérieur à la Seyne-sur-Mer.

Documents spécifiques aux artistes :

- une copie de la carte délivrée par la Maison des Artistes à Paris,
- ou en cas d'activité artistique occasionnelle sur l'année et déficitaire, une attestation sur l'honneur (se rapprocher du service qui pourra vous fournir un exemple).

Documents spécifiques aux associations :

- Copie des statuts, bureau, publication au JO (pour la pièce d'identité, celle du président).



CONTACTS « LES NOCTURNES DES SABLETTES 2018 »

**Dossier à renvoyer à l'adresse postale suivante avant le 23 février 2018
(cachet de la poste faisant foi) :**

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER
PÔLE COHÉSION ET DYNAMIQUE DES TERRITOIRES
DIRECTION DYNAMIQUE SOCIALE
Sous Direction Vie Économique de Proximité
Service portail des Commerçants
20, quai Saturnin Fabre – CS 60226
83507 La Seyne-sur-Mer Cedex

Accueil physique et téléphonique :

Adresse des bureaux du service :

SOUS DIRECTION VIE ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ
Service Portail des Commerçants
4, rue Calmette et Guérin
83500 La Seyne-sur-Mer

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à :

Madame Laurence FERAUD : laurence.feraud@la-seyne.fr

Madame Émilie GALLEGO : emilie.gallego@la-seyne.fr

☎ 04 94 06 93 99